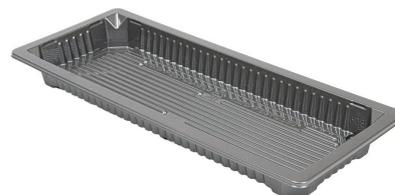


Code d'article	267.98
Description	RÉCIPIENTS POUR "SUSHI"
Catalogue	HOS 229
Date de modification	20/05/2024 10:24:06



Spécifications du produit

Unité de mesure	CENT
Dimensions	22x9x2 CM
Matériel	RPET
Couleur	ARGENTE
Capacité du conteneur	225 ML
Poids net d'une unité (g)	11,00

Codes

Intrastat	39241000
ITF14	18420499003525
EAN13	8420499003528

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet	Unités / paquet	328
	Dimensions paquet (cm)	1,00 x 1,00 x 1,00
	Poids paquet (kg)	1,00
	Volume paquet (m ³)	0,0000010

Signage Triman et Info-Tri



Carton	Unités / carton	984
	Paquets /carton	3
	Dimensions carton (cm)	1,00 x 1,00 x 1,00
	Poids carton (kg)	1,00
	Volume carton (m ³)	0,0000010

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche	4
	Cartons / palette	16
	Conditionnement (U base x couches)	4 x 4
	Poids (kg)	167,68
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclé Recyclable Micro-ondes -20°C / +60°C Résist. graisses Cash & Carry



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est 100 % recyclé.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

267.99 COUVERCLES POUR RÉF. 267.98